



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 22 septembre 2021

Lecture publique : l'État soutient la création de la médiathèque de Schiltigheim

L'État accorde 1,9 millions d'euros au financement de la construction d'une nouvelle médiathèque de l'Eurométropole de Strasbourg, à Schiltigheim, soit 49,95% du montant éligible. Le projet est co-financé par l'Eurométropole de Strasbourg, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace.

Le nouvel équipement, implanté dans un quartier politique de la ville, vient compléter la structuration du réseau de l'Eurométropole, articulé avec celui de la Ville Strasbourg via le réseau Pass'Relle, qui compte plus d'une trentaine de bibliothèques et donne accès à de nombreux documents et services.

Depuis 2014, l'Eurométropole dispose d'une compétence en lecture publique, visant notamment à la construction de quatre nouvelles médiathèques, dont celle à venir qui clôture le programme afin de structurer le réseau de lecture publique sur son territoire.

L'équipement, dont le maître d'œuvre est l'agence strasbourgeoise DWPA Architectes, sur un programme du cabinet d'ingénierie culturelle Emergences Sud, offrira une variété de services, y compris numériques, conformément à son projet culturel, scientifique, éducatif et social.

Il répond aux objectifs prioritaires de l'État en matière de lecture publique par :

- une dimension intercommunale et une installation dans un quartier relevant de la politique de la ville ;
- l'élaboration d'un projet culturel, éducatif et social abouti, une large amplitude des horaires d'ouverture ;
- la diversité des services offerts, y compris numériques, favorisant la cohabitation de différents publics et usages.

Par ailleurs, ce projet de médiathèque Nord à Schiltigheim a déjà bénéficié en 2020 d'une aide d'un montant de 547 797 € pour l'acquisition de documents tous supports. En 2022, l'aide de l'État se poursuivra pour les dernières opérations à mettre en œuvre avant l'ouverture de la médiathèque, à savoir l'aménagement intérieur et mobilier, ainsi que l'équipement informatique et numérique.